

FICHE FORMATION

Mener une politique en faveur des personnes handicapées au sein de sa collectivité territoriale

OBJECTIFS :

La responsabilité des élus de collectivités locales ou territoriales vis-à-vis de la prise en compte du sujet de la diversité en général et du handicap en particulier est très importante, tant dans le domaine de l'emploi, en tant que responsables des salariés de la structure, que pour tout ce qui se rapporte au traitement équitable des citoyens handicapés.

Cette formation se fixe donc pour objectifs de donner aux élus les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat pour ce qui concerne les problématiques du handicap et notamment sur les aspects suivants :

- Politique d'emploi de travailleurs handicapés dans la collectivité concernée
- Accessibilité de l'espace urbain à l'ensemble des citoyens



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Mener une politique en faveur des personnes handicapées au sein de sa collectivité territoriale

Dans ce cadre, les objectifs principaux de la formation consistent à élargir le champ de vision des élus sur le handicap et à leur donner des outils concrets et opérationnels pour initier et mettre en œuvre une politique à destination des personnes handicapées au sein de leur collectivité, que ce soit en leur qualité d'agent ou d'utilisateur de la collectivité. À cet effet, et en fonction du public et de la structure concernés, tout ou partie des aspects suivants seront abordés :

- Le handicap dans une politique territoriale en faveur de la diversité
- Les représentations et les a priori à propos du handicap
- La loi et les aides existantes
- Les enjeux pour la collectivité
- Le recrutement direct
- L'intégration
- Le maintien dans l'emploi
- La communication
- L'accessibilité de l'environnement
- L'accueil des usagers handicapés
- Le contexte réglementaire et L'élaboration d'une convention avec le FIPHFP

PUBLIC CONCERNE :

Les élus de toutes les collectivités territoriales (en associant éventuellement les DGS). Le contenu de chaque session de sensibilisation est adapté spécifiquement en fonction du public et de la taille de la collectivité.



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Mener une politique en faveur de l'intégration des personnes handicapées au sein de sa collectivité

PEDAGOGIE :

La pédagogie s'appuie sur une alternance d'apport d'information et de mise en situation sous la forme de jeux de rôles, d'exercices et d'utilisation de la « méthodologie des post-it », ...

INTERVENANTS :

Un consultant/formateur de TH Conseil, expert des problématiques de l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique territoriale et de l'accessibilité des lieux publics.

ORGANISATION :

- Durée : Une journée en salle dans vos locaux
- Dates : Nous consulter
- Tarifs : Nous consulter
- Nombre de stagiaires : Entre 8 et 12 par session



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033